

Notes lépidoptérologiques

au sujet de quelques espèces des marais salants
et vases salées de la France Occidentale

PAR G. DURAND

Beautour par La Roche-sur-Yon

(SUITE)

I. — *Cirphis sicula* TREITSHKE et var. *fuscilinea* DE GRASLIN.

Des articles très documentés ayant déjà paru dans *Lambillionea* (1931, pp. 211-214 ; 1932, pp. 77-80), il est inutile de revenir longuement sur cette espèce. Bien que relativement abondante dans les marais salés, ce n'est point une espèce absolument spéciale et uniquement localisée dans de telles conditions. On la rencontre en outre dans les dunes, de même qu'à l'intérieur des terres, où cependant elle est bien moins répandue. Elle semble avoir deux générations : en juin, puis en août-septembre.

Dans l'intérieur, je l'ai prise à Dompierre-sur-Mer (Charente-Inférieure) et au Bourg-sous-la-Roche (Vendée) ; dans les dunes, je l'ai assez souvent rencontrée à Olonne et à Longeville. Enfin, je l'ai abondamment capturée dans les marais salants d'Olonne et près du rocher de la Dive. Dans des conditions analogues, mon excellent ami, M. Daniel LUCAS, la rencontre à l'île d'Aix d'où il a rapporté des formes superbes de *fuscilinea* GRASL. : chez certaines, les points bruns qui forment la ligne coudée sont entièrement réunis et épaissis en une véritable tache. Entre le type, la forme assombrie *fuscilinea* GRASL. et une forme plus pâle, nommée également par DE GRASLIN, *albivena*, on peut trouver tous les passages.

Quant à la chenille, qui sûrement vit sur les graminées, je n'ai su la découvrir jusqu'à présent. Pour plusieurs espèces du groupe *Leucania*, les larves ont entre elles beaucoup de ressemblance, certes. Si je m'en rapporte au seul renseignement que j'ai pu trouver, la chenille de *C. sicula* TR. serait, d'après SPULER, " semblable (ähnlich) à celle de *L. pallens* " (???).

II. — *Hydroecia micacea* ESPER.

Comme la précédente, cette noctuelle est loin d'être spéciale aux marais salants de la France occidentale ; je l'ai capturée par exemple dans les Deux-Sèvres (Amuré) et je possède aussi un sujet (souvenir de guerre !) que, le 18 octobre 1918 (date certes bien tardive !) j'ai pris, volant de jour, en pleine ville de Reims. Néanmoins, j'ai cru bon de la signaler pour indiquer que dans les années chaudes surtout, je l'ai trouvée relativement commune sur les graminées dans les marais salés d'Olonne et sur les vases de l'Aiguillon, en juillet et jusqu'à fin août. La chenille d'*H. micacea* ESP. est endophyte et vit à l'intérieur des tiges et des racines de diverses plantes de marais.

En passant et en m'excusant de cette diversion, peut-être est-il utile de parler d'une espèce voisine, qui, jusqu'à ce jour, n'a été rencontrée que dans quelques localités françaises. Il s'agit d'*Hydroecia Hucherardi*, décrite en 1907, par MABILLE, sur des exemplaires pris à Royan et que l'on doit rattacher à *H. osseola* STGR., qui a la priorité. Trouvée surtout dans les Bouches-du-Rhône et quelques autres localités méditerranéennes, cette espèce a aussi été rencontrée ou obtenue des bords de la Manche (cf. *Amateur Papillons*, vol. V, p. 21). Pour la région de la France occidentale, outre les exemplaires de Royan (Charente-Inférieure), l'espèce a été prise, dans le même département, à l'île d'Oleron, par M. DUMONT et notre excellent collègue et ami, M. le Marquis DU DRESNAY a, le 5 septembre 1929, capturé, en Vendée, un exemplaire, près des Sables d'Olonne.

Si on s'en rapporte au *Catalogue de l'Amateur de Papillons* (p. 280, n° 749), la chenille de cette espèce serait inconnue. D'après l'Abbé DE JOANNIS (*Amateur Papillons*, vol. V, p. 21), le Dr DUREL qui avait obtenu d'éclosion un papillon d'une chenille " courant à terre dans son jardin " à Honfleur (Calvados) n'avait fait aucune remarque particulière sur cette larve. SPULER, qui d'ailleurs ne cite *osseola* que dans une note du supplément, ne connaît pas non plus la chenille, qui, je crois, n'a pas été décrite jusqu'à ce jour.

Je vais essayer de la faire connaître. J'ai eu en effet la chance,

le 20 avril 1926, de trouver sous une pierre, à la Dive (Vendée), au bord du marais, une chenille complètement adulte, qui s'enfonçait dans le sol humide. Cette chenille, qui, à mon avis (1), ne saurait être que celle d'*H. osseola Hucherardi* et dont au soufflage, la préparation a été absolument parfaite, peut être décrite de la manière suivante : Si on se reporte à l'*Iconographie de l'ouvrage de Spuler*, on constate qu'elle est d'un aspect général fort voisin et qu'elle a de grandes affinités avec la chenille d'*Hydroecia xanthenes* GERM. Comme cette dernière, elle est certainement endophyte, sans qu'il me soit possible de préciser les plantes à l'intérieur desquelles elle vit. La figure 32 de la planche supplémentaire 3 de l'ouvrage de SPULER et HOFFMANN, qui représente la larve de *xanthenes* pourrait parfaitement s'appliquer ou presque à notre chenille et en donnerait une idée très exacte, mieux qu'une longue description. *Teinte générale d'un blanc bistre, livide, avec des points noirs disposés d'une façon presque identique et particulièrement sur les deuxième, troisième et dernier segments. Quelques poils épars, visibles surtout latéralement. La ponctuation semble plus fine et plus serrée sur les quatrième et cinquième segments. En outre, la tête, le premier segment et la partie anale, cornés absolument comme dans xanthenes, paraissent être d'un brun fauve sensiblement plus clair que ne l'indique, pour xanthenes, la dite figure 32, avec laquelle nous la comparons.*

Si le hasard nous a été favorable, pour la rencontre de la chenille de *H. osseola Hucherardi*, il n'en a pas été de même pour la capture de l'imago. Maintes fois, nous avons fait de vaines tentatives ; mais la localité est éloignée d'une soixantaine de kilomètres et sans compter la difficulté d'approche et les ennuis que causent les

(1) Il y a lieu, en effet, d'éliminer *Xanthoecia flavago* SCHIFF. (*Gortyna ochracea* HBN.), dont la chenille est fort différente et qu'à plusieurs reprises, dans d'autres localités, j'ai trouvée dans l'intérieur des tiges de *Cirsium palustre* SCOP.

Quant à *Hyd. xanthenes* GERM., dont la chenille est bien voisine, cette espèce n'a jamais été, à notre connaissance, signalée en France, en dehors de la région méditerranéenne (Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône), où elle vit dans l'intérieur des tiges d'artichauts et de *Carduncellus* ; la possibilité de sa rencontre dans une localité aussi humide que le marais de la Dive ne me paraît pas un instant pouvoir être envisagée.

myriades d'incommodants moustiques, on constate, en arrivant au lieu de chasse, que le vent ou la condensation, génératrice d'un épais brouillard, rendront infructueux un si grand déplacement ! Patience et persévérance sont les qualités nécessaires que tout entomologiste doit s'évertuer à acquérir !

III. — *Miselia (Polia) peregrina* TREITSCHKE.

Espèce parfaitement connue et fort peu variable, sur laquelle il n'y a pas lieu d'insister. C'est un papillon qui partout où il se trouve, et en particulier en France, tant dans l'ouest que dans la région méditerranéenne, est *spécial* aux stations envisagées, à végétation halophile.

Nous sommes loin, néanmoins, de l'avoir rencontré dans toutes les localités de ce genre que nous avons parcourues ; mais cette espèce nous est souvent, sans doute, passée inaperçue. On la dit fort répandue dans les salines de Pouliguen et de Bourg-de-Batz (Loire-Inférieure). En Vendée, de GRASLIN l'a signalée depuis longtemps vers la Gachère, près de Bretignolles et nous-même, l'avons vue à la Faute sur les vases salées qui s'étendent vers la pointe d'Arçay. M. Daniel LUCAS la prend très régulièrement, en août, à l'île d'Aix.

Bien que les auteurs aient mentionné un bon nombre de plantes, toutes des marais salants (*Atriplex*, *Suaeda*, *Salsola*, etc.), comme nourrissant sa chenille, nous avons de fortes présomptions pour lier, dans la France occidentale, la présence de *M. peregrina* à l'existence de *Beta maritima* L., qui est, sinon son unique plante nourricière, du moins celle qu'elle préfère.

Grâce à l'amabilité de notre collègue M. Dan. LUCAS, qui nous a procuré une petite ponte d'une femelle capturée à l'île d'Aix, nous avons pu élever ab ovo la chenille de cette espèce alimentée avec la bette cultivée (*Beta vulgaris* L.). La croissance de cette larve nous a paru très rapide ; nées vers le 20 août, la plupart de ces chenilles avaient atteint leur complet développement entre les 12 et 18 septembre et les quelques unes que nous n'avons pas soufflées, se chrysalidaient avant la fin du même mois, un mois environ après leur naissance.

La chenille de *peregrina* est fort belle et ne me semble que très imparfaitement reconnaissable sur la figure du tome IV de SPULER (fig. 9, Nachtrag, pl. 3). Sur un fond jaunâtre, la partie dorsale est couverte d'une multitude de points d'un noir verdâtre, qui, à l'œil nu, paraissent réunis. A la loupe, on constate un fin réseau de points et de lignes olivâtres, au milieu duquel sont visibles des taches jaunes blanchâtres. Sur chaque segment, quatre points plus noirs et mieux marqués. Latéralement une ligne stigmatale d'un beau jaune, surmontée d'une ligne noirâtre nettement plus foncée que la teinte dorsale. Autour de chaque stigmate, une tache d'un jaune plus vif, souvent presque orangée et au-dessus sur la ligne foncée, une tache noirâtre plus marquée. On distingue également une fine ligne dorsale blanchâtre, cette ligne médiane étant plus ou moins interrompue et de netteté variable ; de même, sur le dernier segment, une ligne perpendiculaire plus claire imite un écusson à la partie anale. Les pattes sont jaunâtres comme toute la portion ventrale ; la tête, d'un brun clair, avec des mouchetures et ponctuations foncées au sommet.

Les chrysalides, obtenues des quelques exemplaires non soufflés, ont donné leurs papillons fin mai et juin suivants. D'où il résulte que *peregrina* a dans la France occidentale deux générations : en mai-juin et en août-septembre.

IV. — *Chloridea (Heliothis) maritima* de GRASLIN.

Avec l'espèce suivante, cette noctuelle peut-être regardée comme tout à fait caractéristique du milieu que nous envisageons. Aussi en parlerons-nous un peu plus longuement.

HISTORIQUE. — Elle a été signalée pour la première fois et décrite par A. de GRASLIN, à la séance de la Soc. Entomologique de France du 14 février 1855 et ce d'après des exemplaires capturés par cet entomologiste, durant l'été 1854, lors du séjour annuel qu'il venait faire dans ses propriétés de Vendée, vers Bretignolles et la Gachère. Il ne nous paraît guère possible de citer entièrement cette note, déjà fort documentée et à laquelle nous ne pouvons que renvoyer le lecteur (*Annales Soc. Ent. France*, année 1855, pp. 55 à 74). Nous nous contenterons d'y faire de

larges extraits, au fur et à mesure que nous examinerons successivement divers caractères morphologiques ou biologiques de cette *Chloridea*. A cette note, se rapporte une partie de la planche 7, magnifiquement coloriée, avec représentation du papillon (en deux variétés et en dessous), de la chenille et de la chrysalide. C'est de cette note que s'est inspiré BERCE (*Faune Entomologique Française; Lépidoptères*, t. IV. 1870) dans la description (p. 136) de ce papillon qu'il dit "avoir été découvert par M. de GRASLIN, sur la côte du département de la Vendée" (1).

De même, dans le travail si consciencieux, modèle des Catalogues régionaux, paru en 1921, de MM. GELIN et D. LUCAS (p. 136), était-il écrit à tort, sous le n° 2321bis : "Est sans doute répandue dans toutes les dunes du littoral océanique, mais sa capture est difficile". Cette espèce n'est aucunement l'hôte des dunes ou des falaises et ne se rencontre point, à proprement parler, sur la côte, mais est à rechercher sur les salines, vases salées ou au milieu des marais salants.

Il est en effet curieux de constater que les auteurs, que nous venons de citer, semblent, les uns et les autres, n'avoir connu et consulté que la note descriptive de 1855 et qu'ils paraissent avoir ignoré complètement une seconde note, suivie de remarques fort intéressantes, parue dans le 2° fascicule des *Annales de la Soc. Entom. de France*, de 1863 (pp. 365 à 369 inclus) et intitulée : "Observations sur une espèce d'*Heliothis* du littoral de la France orientale" (lapsus calami ou erreur d'impression pour occidentale) "publiée en 1855 sous le nom de *maritima*".

Cette note débute ainsi et nous croyons indispensable de reproduire le texte de DE GRASLIN : "J'ai fait paraître dans les *Annales* de notre Société du premier trimestre de 1855, une espèce inédite du genre *Heliothis* ; cette espèce, ayant beaucoup de rapport avec la *dipsacea*, plusieurs entomologistes ont pensé que ce n'était qu'une variété locale de cette dernière. Pour moi, j'ai l'entière certitude que c'est une espèce très distincte. Ma conviction, sur ce point,

(1) Reproduction de l'expression dont s'était servi de GRASLIN, au début de sa note de 1855.

est telle que si la Société entomologique, pour laquelle je professe la plus grande considération et la plus grande déférence, disait le contraire, je resterais inébranlable. Je me garderais, certes, de l'envoyer promener, mais je la prierais poliment de vouloir bien venir se promener avec moi dans les *marais salants*, où réside mon espèce, afin qu'elle pût se convaincre de sa validité : je suis sûr qu'elle n'en reviendrait pas sans partager ma conviction".

Nous allons essayer d'examiner, tant d'après les notes de DE GRASLIN que d'après nos quelques observations personnelles, les caractères morphologiques ou biologiques, qui peuvent militer, soit pour séparer les deux espèces, soit pour ne considérer *maritima* que comme une forme secondaire de *dipsacea*. Constatons d'abord que dès le début de sa note de 1863, DE GRASLIN situe parfaitement *maritima* dans sa station propre (les marais salants) et qu'en même temps cette note avait pour but de répondre à certaines critiques et aux opinions émises par quelques entomologistes, discutant la validité de la nouvelle espèce. Notons aussi que depuis la description et pour des prétextes futiles et sans fondement, LEDERER avait proposé de remplacer le nom de *maritima*, par celui de *spergulariae*. Nous en arrivons maintenant à l'examen des différents caractères.

Il est de toute évidence que si on ne considère que des exemplaires isolés, il paraîtra bien difficile de saisir les différences du premier coup d'œil. Mais j'ai le soin, en rédigeant la présente note, d'avoir devant moi un cadre entier contenant une quarantaine de *dipsacea* de notre région et une centaine de *maritima*. En grandes séries, les différences m'apparaissent bien nettes surtout dans le dessin et aussi un peu dans la forme des ailes antérieures.

MORPHOLOGIE. — DE GRASLIN, et après lui BERCE, ont bien fait ressortir le caractère des bandes de l'aile supérieure. Chez *dipsacea*, la bande est intérieurement beaucoup plus sinueuse et en outre elle finit par tomber presque *perpendiculairement* sur le bord interne. Par contre, chez *maritima*, cette bande semble plus droite intérieurement et au lieu de tomber perpendiculairement sur le bord interne, elle est à la base sensiblement coudée et oblique et "s'avance d'une manière notable du côté du corps". La planche qui accompagne la note de 1855 de DE GRASLIN et surtout l'*Iconographie* de CULOT

(planche 64, figures 12 et 13, vol. II), ont parfaitement rendu et mieux que nous ne saurions le faire, ce caractère différentiel que préciseront les descriptions de ces espèces dans CULOT (t. II, p. 135).

Dans l'Ouest de la France, *dipsacea* L. est fort peu variable avec ses ailes supérieures d'un ochracé olivâtre et ses inférieures d'un blanc verdâtre.

Par contre, *maritima* GRASL. offre de très nombreuses et fort belles variations. Sans doute la forme la plus répandue se rapproche-t-elle comme coloration de celle de *dipsacea*, mais une très grande variabilité peut être constatée dans la taille et surtout dans la coloration. On trouve des sujets où le rouge domine, soit seulement aux supérieures, soit aussi aux inférieures. Et ces teintes rougeâtres sont plus ou moins accentuées, allant de l'ocre foncé au rouge brique très vif. Très exceptionnellement, j'ai, parmi des centaines de sujets, capturé trois exemplaires d'une forme réellement fort jolie, avec des teintes vieux rose. Si on examine la bande médiane, on constate que cette bande, également variable quant à la couleur, est aussi plus ou moins nettement dessinée. De très rares sujets ont, sur les ailes supérieures, cette bande à peine marquée, comme estompée. C'est dire qu'on pourrait multiplier les dénominations pour ces formes rouges ou couleur brique. A l'exemple de WARREN (Seitz, vol. III, p. 246), il nous semble suffisant de les réunir sous le nom d'*ab. ferruginea* SPUL.

FORME DE L'AILE. — Si on examine de très grandes séries, il est possible de constater que la coupe de l'aile supérieure n'est pas identique : plus arrondie chez *dipsacea*, elle semble plus allongée chez *maritima*. Ne serait-ce pas la résultante d'une différence dans la nervulation, au sujet de laquelle nous reviendrons plus loin ?

PALPES. — Dans sa note de 1855 (il ne parle plus de ce caractère en 1863 !), DE GRASLIN écrivait : " Je n'ai pas été surpris de voir que l'*Heliothis maritime*, dont les palpes sont velus et faiblement teintés de gris rouillé avaient l'extrémité de leur dernier article nu et d'un brun noir ; tandis que cette partie des palpes chez *dipsacea*, est couverte de poils comme le reste de l'organe ". Et pour appuyer cette description, il a fait représenter sous les nos 7 et 8 de

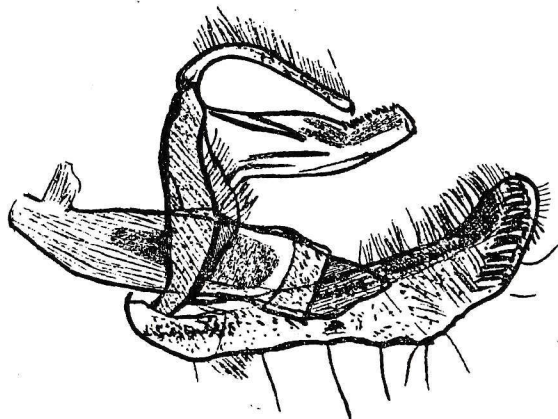
la planche précitée, les palpes attribués aux deux espèces. Nous devons à la vérité d'avouer que nous n'avons pas su observer ce caractère et que nous avons de fortes raisons de penser qu'il est inexistant. Si nous avons bien su regarder, nous avons constaté, chez *dipsacea* comme chez *maritima*, des palpes soit entièrement couverts de poils, soit, pour l'une comme pour l'autre, avec le dernier article plus ou moins dénudé. Ces papillons sont, l'un et l'autre, des espèces actives, au vol rapide et les palpes plus ou moins dénudés sont sans doute la conséquence de leur plus ou moins grande activité entre leur éclosion et le moment de leur capture.

GENITALIA. — Depuis que REVERDIN, pour arriver à des différenciations spécifiques, dans certaines groupes d'Hesperides, a procédé à l'examen microscopique des organes reproducteurs, il semble que, la mode s'en mêlant, certains entomologistes donnent à ce caractère une importance qui, à mon humble avis, est peut-être un peu excessive. En toute franchise, je confesse ma manière de voir. Sans doute, ce caractère ne doit pas être négligé de parti pris, comme certains, tel le regretté Dr MANON, le pensaient en le considérant comme étant sans aucune importance. C'est un caractère sérieux et nous jugeons l'examen des genitalia comme pouvant servir à étayer une thèse, mais par contre, nous estimons qu'il est erroné de baser toute une thèse sur cet unique et seul caractère. Par ailleurs, n'est-il pas prouvé qu'il y a de fréquentes variations individuelles ? Et nous ne sommes pas loin, ainsi que, peut-être sévèrement, l'a écrit MEYRICK, de trouver souvent abusive ce qu'il a appelé la "genitalia-manie". Cela dit et laissant chacun libre d'avoir, sur cette question, telle opinion qu'il juge raisonnable, mais, dans le but de faire aussi complet que la chose nous paraissait possible l'examen critique de ces deux espèces de *Chloridea*, nous avons demandé à M. Lucien BERGER, de vouloir bien procéder à la préparation de ces genitalia. Qu'il nous permette de l'en remercier bien vivement.

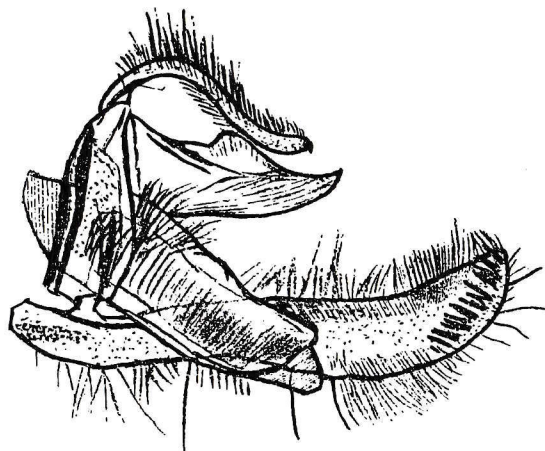
De cet examen, il résulte que les genitalia de *dipsacea* et de *maritima* quoique présentant de grandes analogies, se différencient par :

- 1) L'*uncus* courbé une fois chez *dipsacea*, à la base puis se

continuant en ligne droite ; chez l'autre espèce, il y a une seconde courbure en sens inverse d'où une forme en S.



Genitalia de *Ch. dipsacea* L.



Genitalia de *Ch. maritima* DE GRASL.

- 2) Le tegumen est plus étroit chez *dipsacea* que chez *maritima*.
- 3) Gnathos pointu chez *maritima*.

4) Les valves, quoiqu'ayant entre elles une grande ressemblance, sont un peu plus courtes chez *dipsacea* et plus arquées vers le milieu de leur bord inférieur. Chez *maritima*, les bords sont plus en tendance parallèle. Ces valves sont, chez les deux espèces, garnies de poils disposés de la même façon.

5) Le penis est plus étroit et plus allongé chez *dipsacea* (1).

NERVULATION. — Dans la note de 1863, DE GRASLIN avait signalé la "différence assez notable" chez les deux espèces "de l'organisation des aréoles accessoires" à l'aile supérieure. Nous avons cru bon de faire reproduire, en les grossissant, les dessins de DE GRASLIN. Nous avons examiné un bon nombre d'exemplaires défraîchis de *dipsacea* et de *maritima* et le dessin reproduit nous a paru, d'une façon constante, rendre assez exactement la disposition du squelette de l'aile supérieure. Cette différence de nervulation, qui peut-être, ainsi que nous l'avons noté plus haut, entraîne la différence de coupe d'aile que l'on devine en comparant d'importantes séries, semble devoir être retenue comme constituant un caractère important.

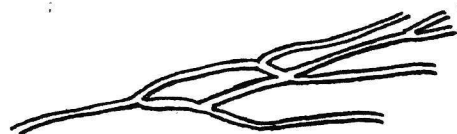
BIOLOGIE. — Les deux espèces ont des habitudes principalement diurnes et volent plutôt quand le temps est calme, par un beau

(1) A cet examen des genitalia des deux espèces, M. L. BERGER ajoute les observations suivantes : " Pour terminer, je dirai que, ne connaissant pas les Noctuelles, j'ai fait les préparations de deux autres espèces de *Chloridea* que M. DERENNE a mises à ma disposition, afin d'apprécier un peu mieux les caractères génériques et les différences spécifiques. Ces deux autres espèces sont : *Ch. ononis* SCHIFF. et *Ch. nubigera* H.-S. A mon modeste avis, *Ch. ononis*, excepté son armure de très petite taille, est très voisine de *dipsacea*. Aussi la place que leur assigne WARREN (*Seitz* III, p. 245) me semble très judicieuse (voisine l'une de l'autre). Quant à *Ch. nubigera*, c'est l'autre contraste : armure énorme avec valves très étroites et très allongées, l'extrémité assez fortement courbée vers le haut (forme de serpe).

" Mais toutes ces valves, cependant, nous montrent qu'il s'agit d'un même groupe. Egalement, chez ces quatre espèces, l'extrémité de l'uncus offre un petit crochet.

" J'ai fait de nombreuses préparations des espèces citées et la constance des caractères est remarquable surtout l'uncus en forme d'S de *maritima*. Je crois que c'est là un bon caractère spécifique. Je n'ai pas trouvé d'armures génitales qui feraient supposer que *maritima* est une forme locale avec des passages vers *dipsacea*. Joignant à ces constatations toutes celles autres faites par M. DURAND, j'estime comme lui que *Ch. maritima* DE GRASL., est une *Bona Species* ".

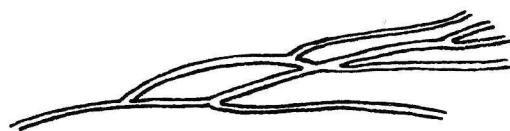
temps et un chaud soleil. *Dipsacea* se rencontre dans les endroits secs et aime à butiner sur certaines plantes comme les chardons et aussi dans les champs de trèfle ou de luzerne; les héliotropes l'attirent particulièrement. *Maritima* est toujours



Heliothis maritima.



Nervulation et chrysalide de *Ch. maritima*.



Heliothis dipsacea.



Nervulation et chrysalide de *Ch. dipsacea*.

localisé dans les marais salants et parmi la végétation halophile des vases salées. Pour ma part, j'aime surtout la capturer en plein milieu des marais, vers Olonne (voir les photographies de cette station type) où elle se trouve seule, à l'exclusion de *dipsacea*.

Par un temps propice, au début d'août, il m'est arrivé de faire d'abondantes captures; il faut tenir compte que *maritima*, par son vol rapide, dans un milieu où le tapis végétal est des plus serré, s'abîme promptement et que souvent, plus de la moitié des exemplaires capturés, ayant perdu leur frange, défraîchis, doivent être rejetés. A cela, il faut ajouter qu'une certaine habitude est indispensable, pour ne pas laisser ce papillon s'agiter dans le filet, où, avec facilité, il sait se frotter le corselet, au grand désespoir du chasseur. A cette époque, en août, *maritima* est surtout attirée par les Statice, en pleine floraison, où le filet doit la saisir, butinant ou posée sur les fleurs violettes de ces plantes.

En dehors de ces habitudes de vol en plein soleil, en se promenant la nuit, on trouvera, à la lanterne, des *maritima* posées et souvent accouplées sur ces mêmes plantes. Enfin, quand le temps est favorable (ce qui est, ainsi que nous l'avons dit, plutôt exceptionnel), les *Chloridea* viendront parfaitement à la lampe, et, si vous êtes à la limite du marais, vous verrez *maritima* venir des terres salées, quand des dunes ou des cultures, volera *dipsacea*. Nous avons tenu, dès à présent, à indiquer ce fait que DE GRASLIN avait noté dans les localités de la Gachère et que nous-même, avons pu, à maintes reprises, constater tant vers l'Aiguillon-sur-Mer ou la Faute, que, plus au Sud, vers les prises de Saint-Michel-en-l'Herm. Le fait que, côte à côte, vivent, dans des stations fort voisines, mais différentes, deux formes qui ne se mélangent point et conservent leur différenciation, peut-être minime, mais constante, milite en faveur de la thèse de ceux qui veulent séparer complètement *maritima* et *dipsacea*, et voir deux unités spécifiques distinctes, ainsi que, péremptoirement le déclarait DE GRASLIN au début de la note que nous avons reproduite! C'est ce fait, qui, pour la plus large part, a fait, dans le même sens, pencher notre opinion personnelle.

Les auteurs écrivent pour la plupart que *Ch. maritima* GRASL. a deux générations. Il serait plus exact de dire que les éclosions se succèdent sans interruption du 15 mai à la fin de septembre parfois, mais avec le maximum entre le 25 juillet et le 15 août, suivant d'ailleurs la température.

CHENILLES. — Au début d'août, en même temps que vole le papillon en pleine éclosion, on trouve des chenilles, dont la taille varie et dans tous les stades de leur développement.

Maintes fois, nous avons trouvé la chenille de *maritima*; par contre, nous n'avons pas su personnellement rencontrer dans notre région celle de *dipsacea*. DE GRASLIN a figuré et décrit longuement la chenille de *maritima*, dont il a distingué trois variétés, mais qui, toutes les trois, se ramènent à la forme verte (voir *Annales Soc. Entom. France*, 1855, p. 71) et que, pour ma part, j'ai toutes retrouvées. La chenille est allongée, un peu aplatie, et légèrement atténuée aux extrémités. Le fond de la couleur est d'un beau vert, avec des raies stygmatales d'un blanc jaune très net. Le vert est variable, plus ou moins foncé, très rarement d'un jaune ochracé. Il existe une autre variété de couleur, dont ne parle point DE GRASLIN, chez laquelle le vert est remplacé par du pourpre violet. Certaines années, j'ai pris en abondance cette variété, qui paraissait même plus fréquente que la forme verte; d'autres années et aux mêmes places, je ne trouvais que des chenilles vertes et pas une violette. A quelles circonstances sont liées, chez cette larve, ces modifications de coloration? ...

D'après DE GRASLIN, la chenille de *dipsacea* se différencie aisément par deux caractères: la sous-dorsale fait, chez *dipsacea*, un angle aigu sur le onzième anneau, qui est, dans son milieu relevé en bosse, tandis qu'au contraire cet anneau s'abaisse sans renflement chez *maritima*. En outre, la chenille de *dipsacea* serait relativement moins allongée avec quelques poils, nettement visibles. Chez *maritima*, les quelques poils grisâtres de la partie dorsale, ne sont guère visibles qu'avec une forte loupe.

Dans ses notes, DE GRASLIN semble assigner à la chenille de sa *Heliothis maritima* les graines et capsules de *Spergularia* (*S. marina* ROTH. = *S. Dillenii* LEBEL et aussi *Sperg. media* G. G. = *Sp. marginata* KITT.), comme nourriture absolument exclusive. " Dans son jeune âge, elle est renfermée dans les capsules, absolument comme *Heliothis incarnata* d'Andalousie ". " Elle se comporte ", écrit-il ailleurs, " à la manière des *Dianthoecia* dans les capsules de caryophyllées ". " Elle se nourrit si exclusivement

de ces graines (*Spergularia*), qu'elle mourrait de faim, si on ne lui donnait que des feuilles. Elle est très vorace et mange continuellement ".

Sans nier que les chenilles de *Chloridea maritima* dévorent les capsules de *Spergularia*, ce que j'ai moi-même constaté, je peux bien affirmer que cette exclusivité ne correspond point aux faits. J'ai capturé souvent, ainsi que je l'ai dit, et à toutes tailles, des chenilles de *Ch. maritima* et le plus souvent, j'ai fait ces captures en fauchant les tiges florales qui émergeaient du tapis végétal, ainsi que je l'ai expliqué, tiges florales des *Aster Tripolium* et des *Statice*. Lorsque, à deux ou trois reprises, j'ai fait des élevages, j'ai toujours choisi des chenilles assez développées, laissant sur place les plus jeunes. Et ces chenilles ont fort bien accepté comme nourriture des feuilles d'*Aster Tripolium*, des feuilles et tiges florales de *Statice*. En outre, j'en ai récolté une, un soir, mangeant une feuille d'*Inula crithmoides*, ce qui démontre qu'en plus des *Spergularia*, *Chloridea maritima* se nourrit fort bien des autres plantes halophiles, que nous venons de citer.

CHRYSLIDES. — Des chenilles récoltées au début d'août et rapidement chrysalidées, quelques-unes (le quart environ) me donnèrent leurs imagos même après peu de jours, dès la fin d'août ou le début de septembre; pour les autres, l'émergence du papillon ne se produisit que l'année suivante.

La chrysalide de *maritima* a, à son extrémité, deux petites épines qui, ainsi que l'écrit DE GRASLIN, et comme nous l'avons constaté, sont " convergentes par le bout ". Les épines de la chrysalide de *dipsacea*, par contre, seraient *divergentes*. Caractère intéressant, sur lequel nous avons cru bon d'insister et que, d'après le dessin de DE GRASLIN, nous avons fait reproduire (voir sous le dessin de la nervulation).

Enfin, pour terminer cette notice, nous demanderons au lecteur de se reporter aux remarques (*Annales Soc. Ent. France*, 1863, p. 369) très curieuses faites par DE GRASLIN, qui avait constaté que, lors des marées, les chenilles de *Chloridea maritima*, pouvaient, sans dommage, demeurer, un certain temps, recouvertes par les eaux.

Il est indéniable que pour toutes les espèces vivant dans un tel milieu, tant en particulier pour *Chloridea maritima* que pour la

Scotogramma, que nous allons examiner ensuite et tous les insectes de ces stations, il y a nécessairement adaptation obligatoire pour que ces espèces soient, à l'état d'œuf, de chenille ou de chrysalide, capables de supporter impunément une submersion souvent pendant une assez longue période, tant à l'époque des marées qu'après des pluies abondantes.

(A continuer).

G. DURAND.

—————>♦<—————

Pyrameis virginiensis DRURY en Charente-Inférieure ?

Le 5 octobre dernier, au lieu dit l'Echalier (falaises dominant la Gironde, à 3 kilom. de Mortagne), j'ai capturé, parmi un bon nombre de *Pyrameis cardui* L. volant sur un champ de luzerne en fleurs, un bien extraordinaire papillon : il offre tous les caractères extérieurs de *P. virginiensis* DRURY.

Selon le Dr STICHEL (Seitz, I, p. 200), la véritable patrie de *P. virginiensis* DRURY est l'Amérique du Nord, mais il a été trouvé également à plusieurs reprises aux îles Canaries où il semble être indigène.

P. cardui L. peut être rangé parmi les espèces dont les migrations ont été le plus souvent observées, son habitat est d'ailleurs cosmopolite. Une arrivée de l'Amérique du Nord semble cependant tout à fait improbable mais ne peut-on pas supposer une migration venant des îles Canaries et parvenue en Charente-Inférieure de *P. cardui* L. parmi lesquels se trouvaient, en mélange, quelques *P. virginiensis* DRURY ?

Cet exemplaire ne serait-il pas le résultat d'une évolution de *P. cardui* L. vers *P. virginiensis* DRURY ou la souche des deux espèces étant commune, ne serions-nous pas ici en présence d'un retour à la forme ancestrale ?

La solution semble difficile à donner mais le fait existe : j'ai capturé, en Charente-Inférieure, un exemplaire ayant tous les caractères extérieurs de *P. virginiensis* DRURY ainsi que tous les entomologistes qui ont examiné le sujet ont pu s'en convaincre. Jean MAUNY,

Mortagne-sur-Gironde (Charente-Inférieure).

Longbillionea, 25 juin 1937, 37(6): 144.